

Direction Adjointe de la direction des systèmes orbitaux
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

Toulouse, le 03/05/2018
DSO/DA//GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13) 24.08.1980

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13) 24.08.1980 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Ce cas concerne l'observation d'un PAN par deux témoins se trouvant dans le jardin de leur domicile, le 24.08.1980 vers 20 heures.

Le témoin principal s'est rendu le lendemain au bureau de la brigade de Gendarmerie compétente où ont été rédigés les seuls documents en possession du GEIPAN relatif à ce cas d'observation, à savoir le procès-verbal de renseignement administratif et les procès-verbaux d'audition des témoins.

Une enquête sur place (y compris de moralité) a été réalisée par les Gendarmes qui ont contacté divers voisins des témoins et inspecté les environs du lieu d'observation.

Deux croquis du PAN, une planche photographique de l'état des lieux (emplacement des témoins et du phénomène) ainsi que deux cartes annotées des lieux sont joints au procès-verbal.

2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas, telle que narrée par les deux témoins dans le procès-verbal :

Témoin principal (nommé ci-après « témoin 1 ») :

« Le 24 août 1980, vers 20 heures ; je me trouvais dans mon jardin lorsque j'ai aperçu un engin bizarre dans le ciel. Cet engin est descendu à la verticale à environ 100 mètres de mon domicile et avait la forme d'un gros saladier.

A un moment donné, il a changé de trajectoire. J'ai aussitôt appelé mon mari qui était occupé au fond du jardin.

La plus grosse partie, celle du haut, oscillait sur elle-même. Lors de la descente cet appareil n'allait pas très vite et je n'ai perçu aucun bruit de moteur. Cet appareil était de couleur aluminium poli et je n'ai rien remarqué de particulier.»

Témoin secondaire, mari du premier (nommé ci-après « témoin 2 ») :

« Le 24 août 1980, vers 20 heures, je me trouvais dans mon jardin derrière mon domicile, au xxx à SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13).

A un moment, mon épouse m'a appelé en me faisant voir un objet qui se trouvait en suspens à 60 mètres environ au-dessus du sol. Cet objet avait la forme d'une espèce de saladier. Il était couleur aluminium. La partie supérieure de l'objet oscillait sans pour autant tourner.

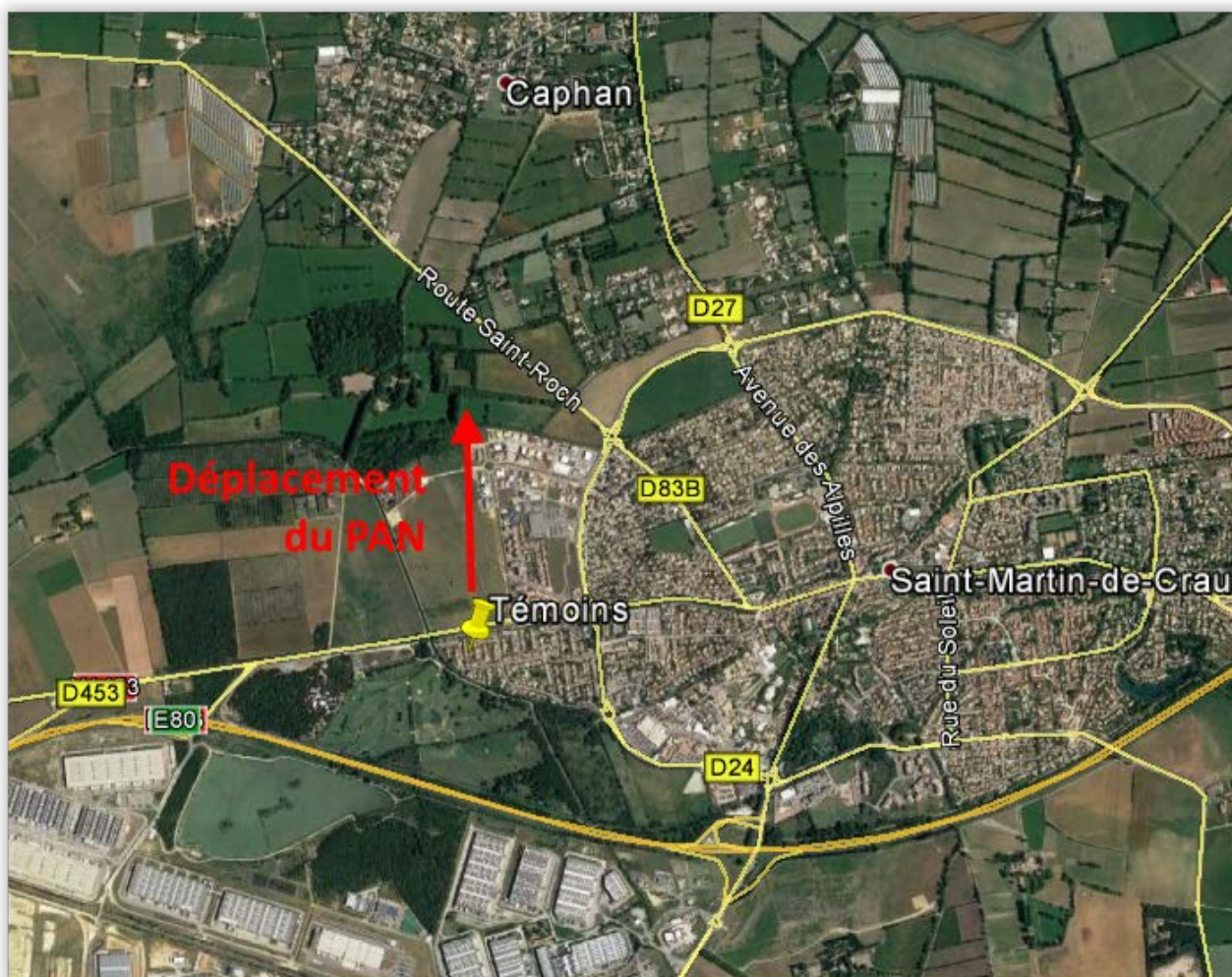
J'ai eu l'impression que la partie inférieure qui était fixe était plus sombre. J'ai vu des genres d'ouvertures ressemblant à des glaces qui brillaient. Je n'ai pu voir ce qu'il y avait à l'intérieur. La partie supérieure présentait des arrondis comme si les tôles avaient été assemblées ; l'objet est resté environ 30 secondes en suspens. Il est ensuite descendu très doucement comme s'il faisait une glissade et s'est dirigé vers un champ en traversant la RN113.

L'objet ne s'est pas posé au sol. La partie supérieure s'est mise à osciller et l'engin a pris la direction du nord à l'horizontale, puis je l'ai perdu de vue. Au moment où ces faits se sont produits, le ciel était légèrement nuageux avec des parties bleutées. Je ne puis affirmer avec précision les dimensions de cet engin, qui ne s'est jamais modifié. Je n'ai entendu aucun bruit. Aucune fumée, ni rayon ou autre ne sont apparus à mes yeux. Je n'ai pas non plus ressenti de chaleur, picotements.

Ce qui a paru bizarre cependant, les branches d'arbres ont bougé alors qu'il n'y avait pas de vent. Etant seul avec ma femme, je n'ai pu appeler des témoins et dans les abords immédiats, il n'y avait pratiquement personne. Le croquis fait suivant les éléments que j'ai donné ressemble étrangement à l'engin que j'ai vu. Sans être certain, je pense avoir aperçu quelque chose sur la partie supérieure. »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La situation géographique est résumée sur la carte ci-dessous.



Les données météorologiques sont celles pour la ville d'Istres (13), située à environ 20 km à vol d'oiseau au sud-est de la position des témoins.

Le 24 août 1980, entre 15h et 18h UTC, le vent soufflait faiblement (5 m/s) depuis le sud-ouest, puis depuis le sud.

Le ciel était par ailleurs peu couvert (2/8 octas).

Indicatif 13047001
Nom ISTRES
Altitude 23 mètres
Coordonnées lat : 43°31'18"N - lon : 4°55'18"E
Coordonnées lambert X : 8093 hm - Y : 18391 hm
Producteurs 1980 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)
 - [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD
24 août 1980 15:00	5	220
24 août 1980 16:00		
24 août 1980 17:00		
24 août 1980 18:00	5	180
24 août 1980 19:00		
24 août 1980 20:00		

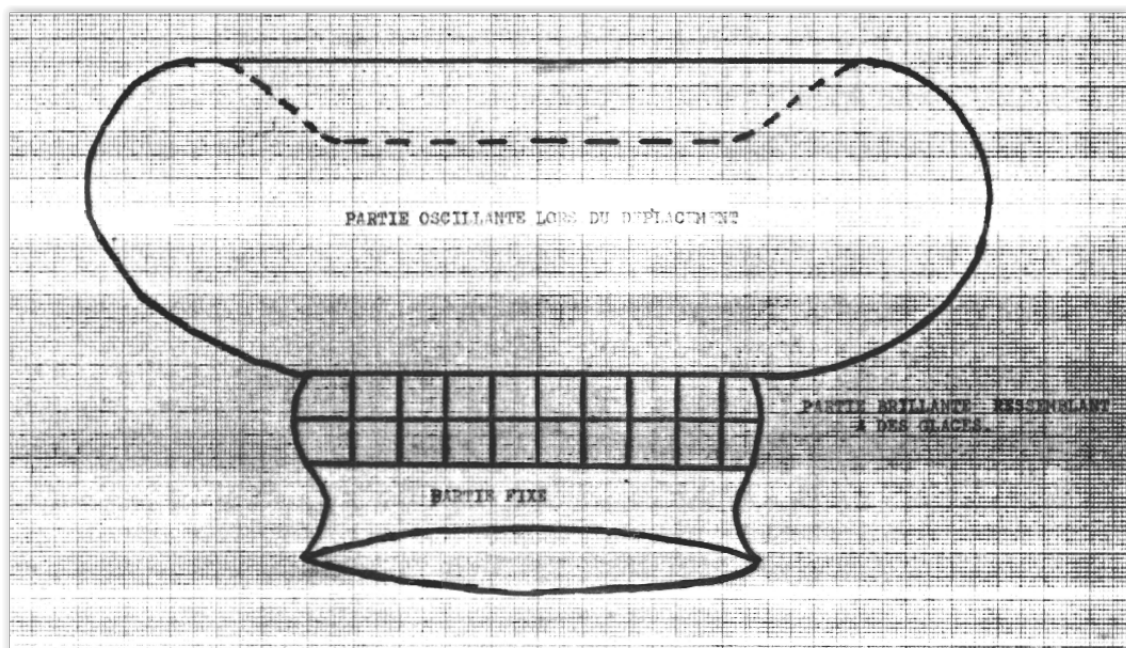
Indicatif 13047001
Nom ISTRES
Altitude 23 mètres
Coordonnées lat : 43°31'18"N - lon : 4°55'18"E
Coordonnées lambert X : 8093 hm - Y : 18391 hm
Producteurs 1980 : METEO-FRANCE

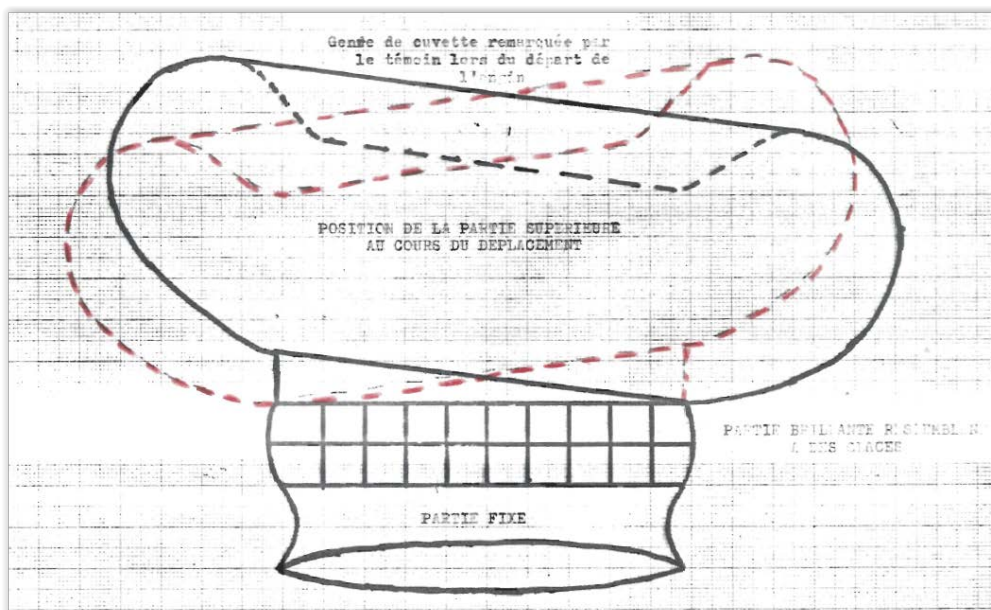
+ [Afficher la liste des paramètres](#)
 - [Masquer les données ...](#)

Date	N
24 août 1980 15:00	5
24 août 1980 16:00	
24 août 1980 17:00	
24 août 1980 18:00	2
24 août 1980 19:00	
24 août 1980 20:00	

Analyse

Deux croquis ont été réalisés par les Gendarmes d'après les indications des témoins :





Par ailleurs, des photographies des lieux ont été faites sur place lors de l'enquête des Gendarmes, et annotées par la suite pour représenter le déplacement du PAN. Deux cartes ont également été complétées avec la position des témoins, les estimations d'emplacement d'apparition et de disparition du PAN ainsi que sa trajectoire entre ces deux points.

La direction du vent à l'heure de l'observation était identique à celle du déplacement du PAN, ce qui indique qu'il pourrait s'agir d'un objet passif porté par le vent.

Reprenons ce que nous disent les témoins à propos de l'apparence du PAN :

Témoin 1 : « [...] avait la forme d'un gros saladier. » ; « la plus grosse partie, celle du haut, oscillait sur elle-même. » ; « cet appareil était de couleur aluminium poli ».

Témoin 2 : « cet objet avait la forme d'une espèce de saladier. Il était couleur aluminium. » ; « j'ai eu l'impression que la partie inférieure qui était fixe était plus sombre. J'ai vu des genres d'ouvertures ressemblant à des glaces qui brillaient. [...] La partie supérieure présentait des arrondis comme si les tôles avaient été assemblées » ; « sans être certain, je pense avoir aperçu quelque chose sur la partie supérieure. »

Ce témoin précise en outre à propos du croquis du PAN réalisé par les Gendarmes : « le croquis fait suivant les éléments que j'ai donné ressemble étrangement à l'engin que j'ai vu ».

Le déplacement du PAN conforme au sens du vent peut faire penser à un genre de ballon, plutôt de type Mylar pouvant expliquer l'effet « couleur aluminium poli ». Les ballons mylar existaient déjà à cette époque. Mais le descriptif fait par les témoins et les croquis réalisés par les gendarmes (et non par les témoins) ne permettent pas de voir de quel type de ballon il pourrait s'agir. La forme est en effet relativement complexe, agrémentée d'éléments originaux.

Afin de se faire une meilleure idée, confirmer ou infirmer l'hypothèse de ballon Mylar ou autre, nous aurions aimé disposer d'éléments plus concrets, qui ne figurent pas dans l'enquête des Gendarmes, tels que :

- Mesures angulaires du PAN
- Dessin fait par les témoins et non par les gendarmes.
- Estimations de hauteurs angulaires en début, milieu et fin d'observation
- Relevés des couleurs à l'aide par exemple d'un étalon Pantone.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	SE TROUVAIT DANS SON JARDIN
B2	Adresse précise du lieu d'observation	43.638/4.812
B3	Description du lieu d'observation	JARDIN
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	24/08/1980
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	VERS 20:00:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	/
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	OUI - 1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	EPOUX
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	/
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	CIEL PEU COUVERT A 2/8 OCTAS - VENT FAIBLE DE SECTEUR SUD-OUEST A SUD

B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	/
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	« GROS SALADIER »
C3	Couleur	« ALUMINIUM POLI »
C4	Luminosité	/
C5	Trainée ou halo ?	/
C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	/
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	180°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	0°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	/
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	/
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

TEMOIN N°2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	SE TROUVAIT DANS SON JARDIN
B2	Adresse précise du lieu d'observation	43.638/4.812
B3	Description du lieu d'observation	JARDIN
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	24/08/1980
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	VERS 20:00:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	/
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	OUI - 1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	EPOUX
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE TEMOIN A PERDU LE PAN DE VUE
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	CIEL PEU COUVERT A 2/8 OCTAS - VENT FAIBLE DE SECTEUR SUD-OUEST A SUD
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	/
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	« GROS SALADIER »
C3	Couleur	« ALUMINIUM »
C4	Luminosité	/
C5	Trainée ou halo ?	NON

C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	180°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	0°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	/
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	/
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE(S)	EVALUATION*
1. Ballon Mylar ou ludique	0.60

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Ballon Mylar ou ludique - Evaluation des éléments pour l'hypothèse			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
trajectoire	compatible du vent , compte tenu du peu d'éléments disponibles sur l'évolution dans le ciel (positions, durées)	peu d'éléments disponibles sur l'évolution dans le ciel (positions, durées)	0.70
Couleur(s)	Compatible Mylar (composantes brillant, aluminium poli)		0.60
Forme	Description sans précision de taille angulaire permettant de rejeter une hypothèse ballon	Complexe et originale. Pas de ballon correspondant identifié à l'époque. Mais rien qui permette d'exclure cette possibilité	-0.30

5- CONCLUSION

Le déplacement du PAN conforme au sens du vent peut faire penser à un genre de ballon, plutôt de type Mylar pouvant expliquer l'effet « couleur aluminium poli ». Les ballons mylar existaient déjà à cette époque.

Mais le descriptif fait par les témoins et les croquis réalisés par les gendarmes (et non par les témoins) ne permettent pas de voir de quel type de ballon il pourrait s'agir. La forme est en effet relativement complexe, agrémentée d'éléments originaux.

Afin de se faire une meilleure idée, confirmer ou infirmer l'hypothèse de ballon Mylar ou autre, nous aurions aimé disposer d'éléments plus concrets, qui ne figurent pas dans l'enquête des Gendarmes, tels que :

- Mesures angulaires du PAN
- Dessin fait par les témoins et non par les gendarmes.
- Estimations de hauteurs angulaires en début, milieu et fin d'observation
- Relevés des couleurs à l'aide par exemple d'un étalon Pantone.

Bien qu'une hypothèse de ballon puisse être formulée, le manque de consistance du témoignage, malgré l'enquête réalisée sur place par les Gendarmes, ne permet pas de conclure.

En conséquence le Geipan classe le cas en en « C » : manque d'informations fiables.

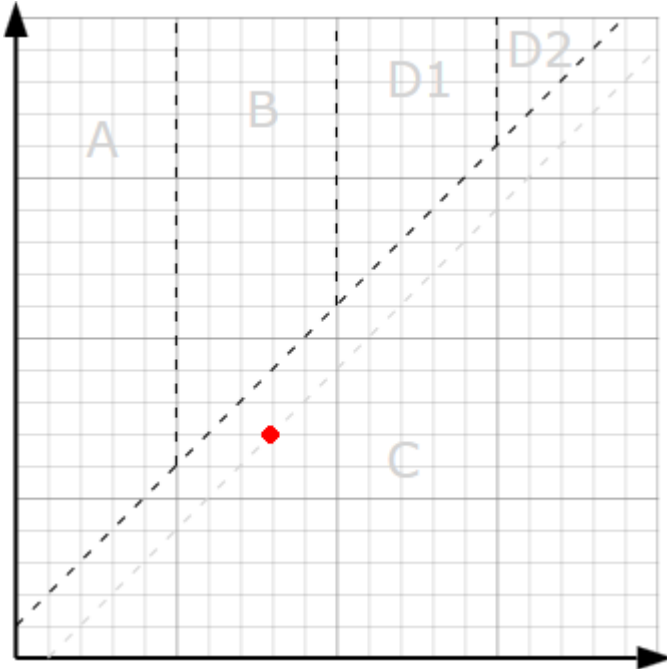
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE⁽¹⁾ ($I \times F$)

0.35

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.40



⁽¹⁾ Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = I \times F$)

⁽²⁾ Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus